

• DOSSIER SPÉCIAL ... p 6 Une fois collectés, que deviennent nos déchets ?



MÉMO PRATIQUE

● RATRAPAGE DES COLLECTES DES JOURS FÉRIÉS 2020-2021

Pour rappel, vos déchets sont collectés **les jours fériés** sauf les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.
Si vous bénéficiez d'**1 seule collecte par semaine le vendredi**, les collectes du 1^{er} mai, 25 décembre 2020 et 1^{er} janvier 2021 seront reportées comme suit pour les habitants de Jardres, Ste Radegonde et du lieu dit Le Breuil à Chauvigny :

Jours fériés	Collecte reportée le
Vendredi 1 ^{er} mai 2020	Mercredi 29 avril 2020 matin
Vendredi 25 décembre 2020	Mercredi 23 décembre 2020 matin
Vendredi 1 ^{er} janvier 2021	Mercredi 30 décembre 2020 matin

● HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE CHAUVIGNY 2020

	en hiver	en été
lundi	fermée 13h30 - 17h	fermée 13h30 - 18h
mardi	9h - 12h 13h30 - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
mercredi	9h - 12h 13h30 - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
jeudi	9h - 12h 13h30 - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
vendredi	9h - 12h 13h30 - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
samedi	9h - 12h 13h30 - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 18h



→ **HORAIRES D'HIVER**
DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS



→ **HORAIRES D'ÉTÉ**
DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE

Plus d'infos ? Une question ?

WWW.SIMER86.FR

05 49 91 96 42

● SACS DE COLLECTE



Si vous n'en avez plus, vous pouvez dès à présent retirer votre dotation annuelle de sacs de collecte à la déchèterie de Chauvigny. Pour obtenir vos sacs vous devez obligatoirement présenter votre PASS déchets.



Si vous n'avez pas de PASS déchets, rendez-vous sur **www.simer86.fr** pour le commander

● LES TARIFS 2020

La Redevance annuelle d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2020 est la suivante :

En porte à porte

1 collecte par semaine : 204 € TTC
2 collectes par semaine : 253 € TTC

En point de regroupement

1 collecte par semaine : 195 € TTC
2 collectes par semaine : 204 € TTC

de 0,53 € à 0,69 €

c'est le coût journalier que payent les foyers du SIMER pour la collecte et le traitement de leurs déchets (fourniture et collecte des sacs noirs et jaunes, collecte en déchèterie, traitement, transport, actions de prévention...).

● 14 500 € DEPUIS 5 ANS

pour les projets en faveur du tri et de la réduction des déchets

Pour encourager les pratiques collectives vertueuses, le SIMER renouvelle pour la 5^{ème} année, son appel à projet collectif pour le tri et la prévention des déchets.

Vous êtes une entreprise, un club sportif, une association, un.e assistant.e maternel.le et vous souhaitez améliorer vos pratiques pour réduire vos déchets (compostage collectif, couches lavables, achat de gourdes, poulailler collectif, boîte à dons,...) ?

Suivant votre projet, le SIMER peut vous soutenir financièrement jusqu'à 1 500 € dans la limite de 80 % des dépenses matérielles.

Les candidatures doivent être déposées avant le 31 mai 2020 pour une instruction en juin et avant le 18 septembre 2020 pour une instruction en octobre.



Retrouvez le règlement et le dossier de candidature sur : **www.simer86.fr**

IME DE MONTMORILLON : UN POULAILLER POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

En 2019, le SIMER a accompagné l'Institut Médico-Educatif Les Jaumes (à Montmorillon) dans la mise en place d'un poulailler au sein de l'établissement en prenant en charge 80% du coût (soit environ 430 €).

Les 3 pensionnaires vont ainsi manger les déchets alimentaires issus de la cantine et du restaurant d'application (épluchures, restes de repas...), soit environ 2 à 3 kg par jour.

En plus de réduire les déchets, ce poulailler permet aussi de diversifier les activités des enfants qui se font une joie de nourrir les 3 poules, de ramasser les œufs et de nettoyer le poulailler.



- 3 kg

de déchets alimentaires par jour

● AGENDA

stands, visites...



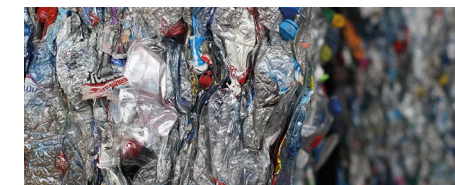
Venez à notre rencontre sur notre stand

Fête du jardin - Saint-Germain
28 mars 2020

Foire expo - Lussac-les-Châteaux
4 et 5 avril 2020

Semaine de la santé - Montmorillon
16 et 17 avril 2020

Jardin passion - Montmorillon
25 et 26 avril 2020



Venez visiter nos installations et découvrir ce qu'il advient de vos déchets à l'Eco-Pôle (86320 Sillars) :

- le mercredi 22 avril à 10 h
- le mercredi 29 avril à 10 h
- le mercredi 27 mai à 10 h
- le mercredi 3 juin à 10 h
- le mercredi 8 juillet à 10 h

→ Visite gratuite, enfants à partir de 7 ans.
Inscription obligatoire au 05 49 91 96 42 ou animation.territoires@simer86.fr

À DÉCOUVRIR...



A lire, la BD Ze journal de la famille presque 0 déchet, Ed Le Lombart.
Quand on se lance dans l'aventure du zéro déchet, on doit parfois passer par une période de «calibrage». Un récit décomplexé et décomplexant !



A télécharger, l'application Le Guide du Tri
Connaître les consignes de tri en fonction du lieu où vous vous trouvez, et localiser les points d'apports collectifs les plus proches, cette appli vous accompagne au quotidien pour le tri !



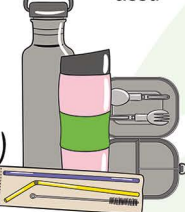
A voir ou revoir, le film Ma vie zéro déchet
Donatien vit à Paris avec sa femme et sa fille. Il s'est donné 6 mois pour réduire au maximum sa production de déchet. Dans son film il partage ses victoires, ses échecs et ses découvertes.

Nous devons tous faire des efforts pour réduire notre production de déchets, préserver l'environnement et les ressources naturelles. Le presque zéro déchet est possible au travers des gestes du quotidien faciles à mettre en place. Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

5 PRATIQUES POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS AU QUOTIDIEN



Faire ses courses avec des paniers et des sacs en tissu



Acheter une gourde et de la vaisselle réutilisable à emporter



Utiliser des produits d'hygiène réutilisables



Fabriquer ses produits cosmétiques ou ménagers



Composter ses déchets de cuisine et de jardin



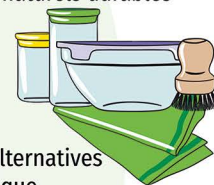
Trier les déchets en respectant les consignes de tri



Refuser les emballages à usage unique et ce qui ne vous est pas nécessaire



Choisir des matériaux naturels durables



Privilégier les alternatives au plastique



Réparer ses vêtements et acheter de 2nd main



Transformer, détourner les objets de leur usage 1^{er}

Vers la fin des plastiques à usage unique

Cotons-tige, verres, assiettes, couverts jetables, depuis le 1^{er} janvier 2020, ces produits en plastique à usage unique sont interdits à la vente. Les bouteilles d'eau plate en plastique dans les cantines scolaires sont également proscrites.

En 2021, les gobelets destinés à être vendus remplis (ex : machine à café) seront également interdits : l'ensemble des gobelets en plastique à usage unique sera donc interdit en 2021 tout comme les pailles, les touillettes ou encore les boîtes en polystyrène expansé de restauration rapide.

Selon la Commission Européenne, plus de 80 % des déchets marins sont en plastique.

AIDE À L'ACHAT

15 € POUR UN COMPOSTEUR

POUR BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE À L'ACHAT VOUS DEVEZ :

- habiter Chauvigny, Jardres, La Puye, Ste Radegonde
- utiliser le composteur à l'adresse que vous indiquerez
- remplir et envoyer ce formulaire avec les pièces justificatives suivantes :

- facture originale d'achat du composteur
- un justificatif de domicile (redevance ordures ménagères, facture d'électricité, ou de téléphone)
- un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal **au même nom que celui de la demande**

- envoyer l'ensemble des pièces à :

SIMER Eco-Pôle
Opération composteurs
La Poudrerie
86320 SILLARS

Le SIMER vous offre une subvention de 15 € pour l'achat de matériel de compostage, dans la limite de 2 sollicitations par an. Le remboursement se fera par virement du Trésor Public dans les 6 mois suivant votre demande.



COORDONNÉES DU DEMANDEUR

☐ M. ☐ Mme

Nom : Prénom :

Date de naissance/...../.....

Nombre de personnes au foyer :

Adresse

Code Postal : Ville :

Téléphone :/...../...../.....

Mail :@.....

Autorisez-vous le SIMER à vous envoyer des

e-mails d'information ☐ oui ☐ non

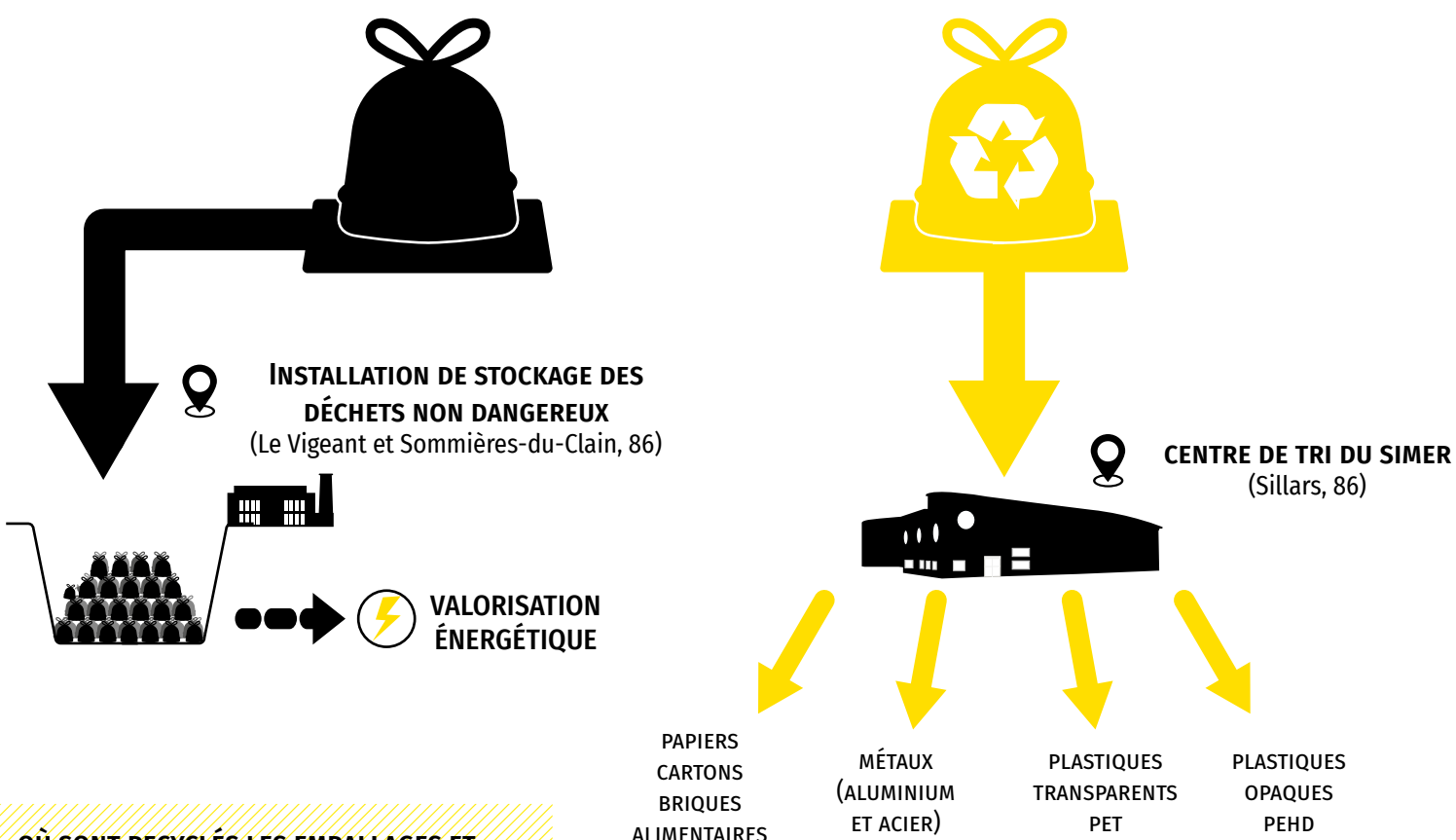
Je certifie sur l'honneur l'exactitude de ces informations

Fait à : Le :/...../.....

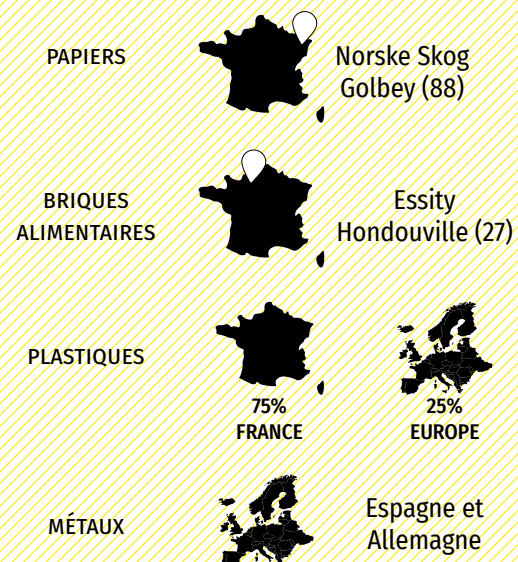
Signature

Une fois collectés, que deviennent nos déchets ?

Une fois collectés par les bennes à ordures ménagères du SIMER, les sacs noirs sont acheminés en installation de stockage des déchets non dangereux. Les sacs jaunes, quant à eux, sont transportés au centre de tri du SIMER à Sillars. Ils y sont triés selon leur matière. A l'issue de ce processus, les déchets sont envoyés dans des usines de recyclage où ils deviendront de nouveaux produits ou seront transformés en énergie.



OÙ SONT RECYCLÉS LES EMBALLAGES ET PAPIERS DU SAC JAUNE ?



Dans le sac jaune

LES EMBALLAGES VIDES

EN PLASTIQUE



Bouteilles, flacons, pots, boîtes, blisters, barquettes, tubes, sachets, sacs, films, suremballages.

EN MÉTAL



Aérosols, bouteilles, boîtes de conserve, barquettes, papiers d'aluminium, petits contenants.

EN CARTON



Boîtes et emballages en carton (en dessous de la taille d'une boîte à chaussures), briques alimentaires, sacs en papier.

TOUS LES PAPIERS



Magazines, journaux, publicités, enveloppes, papiers de bureau, courrier, cahiers, blocs note,...



Si vous ne donnez pas vos bouchons, laissez-les vissés sur les bouteilles

Écrasez vos bouteilles dans la hauteur

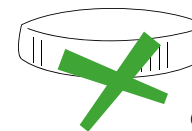
N'imbriguez pas les emballages

Préférez le réutilisable au jetable

Dans la borne à verre



Les pots, bocaux, bouteilles et flacons en verre.



Les couvercles vont dans le sac de tri



Les bouchons, caoutchoucs et capsules vont au sac noir

Un doute sur le tri d'un déchet ? Retrouvez l'outil «où va ce déchet ?» sur www.simer86.fr



→ Téléchargez le guide du tri sur notre site internet



→ Commandez votre mémo-tri sur notre site internet

TOI AUSSI
TU TE RECYCLES ?

OFFREZ une 2^{ème} VIE à vos textiles, linges de maison et chaussures MÊME USÉS ou DÉCHIRÉS !

Comment
bien trier ?



Tous les vêtements et le linge se déposent **PROPRES** et **SECS**, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**.



Ne pas déposer d'articles **HUMIDES**.

Où déposer
ses TLC* ?

Dans un des Points d'Apport
Volontaire portant ce logo →

Comment trouver le plus proche ?
C'est simple, il suffit d'aller sur le site

www.lafibredutri.fr



*TLC : Textiles,
Linge de maison,
Chaussures

Bornes à retrouver aussi en déchèterie



Pourquoi
est-ce utile ?

Les TLC* collectés créent
des bénéfices économiques,
sociaux et environnementaux



Dépôt à un PAV



Collecte



Tri



Réutilisation



Recyclage

CELA PERMET :

- de transformer les TLC usagés en nouvelles matières et produits : chiffons, isolants, fils, revêtements de sol...
- de diminuer la consommation de ressources naturelles
- de créer de nouvelles activités et des emplois